

CASTETNAU-CAMBLONG

Trois habitants du village distingués, à titre posthume, Justes parmi les Nations

La cérémonie, aboutissement de recherches entreprises en 2004, a mis à l'honneur Marie-Geneviève et Marie-Jeanne Crutchelar et Pierre Barthélémi Lartigue, qui avaient accueilli trois fillettes juives durant la Seconde Guerre mondiale.

Cérémonie émouvante lundi matin à la salle communale du village où se pressaient le public et de nombreuses personnalités (1) pour honorer à titre posthume la mémoire et le courage de trois villageois, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Marie-Geneviève et Marie-Jeanne Crutchelar ainsi que Pierre Barthélémi Lartigue avaient, « de l'automne 1942 à l'été 1945, accueilli, caché, aimé et sauvé trois petites filles juives, Ginette, Lisa et Madeleine », comme le rappellera le maire Patrick Baldan lors de son allocution.

« La plus haute distinction »

Une de ces trois enfants, Madeleine March (vivant à Paris), a entamé en 2004 des recherches pour savoir ce que sont devenus ses bienfaiteurs et a constitué, avec l'aide de Patrick Baldan et les témoignages de François Soulé, Jacques Salamitou, Alberte Sindicq qui se rappelaient des trois petites filles fréquentant l'école communale, un dossier de reconnaissance au titre de « Justes parmi les Nations ».

Ce titre est « la plus haute distinction civile décernée par l'État hébreu à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des juifs persécutés par



Madeleine March (au premier plan) est une des trois fillettes accueillies à Castetnau-Camblong de l'automne 1942 à l'été 1945. Elle est ici entourée des récipiendaires et personnalités. © JEAN-PIERRE OMPRENET

l'occupant nazi ». Il a été décerné à Marie-Geneviève Véga et Ginette Cabanne, petites-filles et fille de Marie-Geneviève et Marie-Jeanne Crutchelar, et à Jeanine Alix, petite-fille de Pierre Barthélémi Lartigue, par Francine Théodore Leveque, déléguée régionale du comité français Toulouse pour Yad Vashem qui représentait Michel Lugassy-Harel, le consul général d'Israël à Paris, et Michel Alitenssi, délégué régional du comité fran-

çais Bordeaux pour Yad Vashem.

3 300 Justes en Aquitaine

Ce dernier, dans son discours, a cité une parole d'Isaïe – « Quiconque sauve une âme sauve l'univers entier » – et rendu hommage aux « 27 382 Justes dans le monde dont 3 300 en Aquitaine qui se sont distingués par leur héroïsme, souvent dans l'anonymat, juste par devoir ». Le sous-préfet Christophe Pecate a rappelé « l'intransigeance de l'État contre toutes les formes de racisme et négationnismes » et « la reconnaissance et gratitude pour ces héros qui portent au plus haut la dignité humaine ».

Madeleine March a évoqué avec émotion ses souvenirs « avec pépé et mémé » et souligné

« l'esprit de tolérance de ces bienfaiteurs, notamment le respect de la religion ».

Une plaque commémorative sera apposée sur la maison qui a accueilli les trois réfugiées au quartier Bas de Bordes. Les hymnes israélien et français ont clos la cérémonie officielle. Les séances photos, l'apéritif et le lunch offerts par la municipalité ont prolongé l'après-midi.

(1) Denise Saint Pée (sénatrice), Jean Lassalle (député), Nadine Lambert (conseillère départementale), le président Khélifa représentant la communauté israélite de Pau, le directeur de l'ONAC, les maires de Navarrenx et Gurs, André Anés (président de la Fnaca), le rabbin Matusof, le curé de la paroisse Saint François Xavier de Navarrenx, le commandant de gendarmerie.

UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE SERA APPOSÉE SUR LA MAISON QUI A ACCUEILLI LES TROIS RÉFUGIÉES AU QUARTIER BAS DE BORDES